

Annexe 1 : déclaration d'intention pour les projets avec ou sans demande de cofinancement, à renvoyer avant le 19 janvier 2024

LABELLISATION - INTERNATS D'EXCELLENCE

Déclaration d'intention

Demande de cofinancement <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

VISAS

Chef d'établissement – porteur du projet	
Rectrice ou recteur d'académie	
Collectivité de rattachement	

Contact du chef/coordonnateur de projet

Nom :
Fonction :
Courriel :
Téléphone :

Fiche d'identité de l'EPLÉ porteur du projet d'internat :

Académie	
-----------------	--

Nom de l'établissement porteur du projet d'internat	
UAI de l'établissement	
Adresse postale	
Nombre d'élèves scolarisés à la rentrée 2020	
Nombre d'internes inscrits à la rentrée 2023 (total)	
Nombre de places d'internat disponibles à la rentrée 2023	
Dont nombre de places filles	
Dont nombre de places garçons	
Dont nombre de places réservées aux étudiants (CPGE, BTS)	
Niveaux et formation des élèves internes à la rentrée 2023	
L'internat accueille des élèves scolarisés dans un autre EPLE (oui/non)	
Descriptif synthétique du projet	
[Si demande de cofinancement] Premières hypothèses de financement	